

Obtenir à la fois un CFC et une matu professionnelle en quatre ans

15.12.10 | 04:15 | L'Express/L'Impartial | 0

FORMATIONS TECHNIQUES - Le canton de Neuchâtel se met au diapason de la Suisse en matière de formation professionnelle dans la filière technique. Une nouvelle voie sera ouverte à la rentrée 2011.

«C'est un pari sur l'avenir. Que les entreprises ouvrent davantage leurs portes. C'est aussi un retour vers l'enseignement. Une compétence qu'on ramène vers les écoles. C'est important aussi.» Le conseiller d'Etat Philippe Gnaegi, en charge de l'Education, a présenté hier une nouvelle dimension dans la filière technique de formation professionnelle, qui sera introduite à la rentrée 2011.

A l'instar de ce qui se fait dans les domaines commercial et santé-social, ce nouveau dispositif permettra d'obtenir son CFC et sa maturité professionnelle en même temps au terme d'une formation de quatre ans. «Ça a l'avantage d'offrir la possibilité à des apprentis en dual d'effectuer une maturité professionnelle en quatre ans pour autant que le patron soit d'accord», souligne Laurent Feuz, chef du Service des formations postobligatoires.

Ç

Actuellement, il est possible d'obtenir un CFC en trois ans puis une maturité professionnelle lors d'une quatrième année. «Nous réduirons le nombre d'étudiants dans la maturité post-CFC», assure Laurent Feuz. «Ce ne sont pas des formations au rabais», martèle Philippe Gnaegi. «Il faut valider les compétences, aller dans le sens d'une amélioration constante des qualifications professionnelles.»

Les élèves en école à plein temps, dès la troisième année, devront compléter leur formation par un ou plusieurs stages professionnels en entreprise. Par ce biais, le canton veut donner «une importance plus grande à la formation en entreprise», précise Philippe Gnaegi. «Les employeurs visés sont ceux qui ne veulent pas prendre d'apprentis.»

«Les associations professionnelles du canton sont derrière ce projet, qui est une valeur ajoutée dans le système dual», renchérit Maurice Risold, directeur de l'Ecole technique du CPLN. «Pour les entreprises, le souci de démarrer avec un jeune de 15 ans et demi n'existe pas», ajoute-t-il. De plus, les prétendants à un stage ont fait leur choix professionnel.

«D'ici deux à trois ans, les entreprises engageront davantage et ce ne sera pas au détriment des apprentis», estime Philippe Gnaegi. «Nous souhaitons qu'il y ait plus d'engagements d'apprentis», dit-il en évoquant un cheval de bataille de son département.

Pratiquement, tous les apprentis, en dual ou à plein temps, suivront les cours de maturité ensemble un jour par semaine, le deuxième sera consacré aux cours techniques par branche. «Les trois jours suivants, ils seront, pour les uns chez leurs patrons, pour les autres en école à plein temps dans les laboratoires et les ateliers», précise Maurice Risold.

«Nous avons analysé plus de 20 métiers pour voir si nous pouvions faire cohabiter cours de métiers et cours de maturité», précise Maurice Risold. Le tout s'est fait en collaboration entre le CPLN, le Cifom et le CPMB.

La nouvelle filière technique vise les bons élèves de moderne. «A futur aussi les bons élèves pré-professionnels», précise Laurent Feuz. Les conditions d'admission, pour la rentrée 2011, seront les mêmes qu'actuellement. Quant à la maturité professionnelle intégrée en trois ans, elle est maintenue. «Une voie destinée à ceux qui souhaitent aller vers les Hautes Ecoles spécialisées. Le public cible, ce sont les élèves de 9e maturité», dit le chef du Service des formations postobligatoires. /DAD

DANIEL DROZ

Dernière mise à jour: 15.12.10 | 10:26

VIDÉO



PHOTOS

Le domaine horloger n'est pas compris dans le nouveau dispositif de formation

Des institutions à disposition pour les questions des parents